Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East

90, avenue Sheppard Est

Suite 200

Bureau 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4 Toronto (Ontario) M2N 0A4

Tel./Tél.: 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario



Rapport du juge en chef

| Nom de l'hippodrome | Western Fa | air Raceway | | | |
|--|-----------------------------|-----------------------------------|---------------------|--------------------------|---------------------------------|
| Date | 21 avril 202 | 23 | Heure | de départ | 19 h 00 |
| Conditions météorologiqu | Couvert les Pluie intern | nittente | Vent : | | 15 km/h Nord-Ouest |
| État de la piste Rapide (Variante 0 s) | | | | | |
| Nombre de courses | 10 | Courses de qualification | 2 F.B. Jeuc | Nombre to d'inscripti | |
| Total des paris \$ 427,714 mutuels | | | | | |
| Contact vétérinair e | Réunion de paddock | Réunion d'entretien des pistes | Visite (l'enqué | | Rapport du juge en chef sortant |

| Juge en chef | Juge associé | Juge associé |
|---------------|--------------|-------------------------|
| Fred Brethour | Brian Arrand | Mike Weber (à distance) |

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau:

Gary Patterson était en formation ce soir pour devenir officiel des courses.

Le 7 avril, lors de la Course 1, le conducteur, Scott Wray, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.05.01(h), pour avoir heurté la roue d'un autre sulky.

Les juges Walker, Hughes et Gillies ont imposé une suspension de conduite de cinq jours à être purgée du 27 avril au 1^{er} mai 2023, inclusivement.

Décision #2138472

Tyler Moore a été autorisé à se retirer de la Course 5.

Courses:

Course 1 - Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Des tests d'haleine par bandelette ont été utilisés (2).

Le #1, "True Horizon", (B. Macdonald), a fait un bris d'allure après le départ et a provoqué des obstructions par cause de bris d'allure aux #2, "Alyssa Marie", #4, "Century Georgia", #7, "Jmr Mach Mel", et des obstructions aux #5, "Cinderella Delight" et #8, "Siboney".

Le #7, "Jmr Mach Mel", a fait un bris d'allure prolongé après le poteau de 1/2 mille (plus de 25 foulées).

Par conséquent, en reprenant la course depuis la ligne d'arrivée jusqu'au départ, on a conclu que le #1, "True Horizon", arrivé en 7^e position, doit être placé en 6^e position, et le #7, arrivé en 6^e position, doit être placé en 7^e position, puis en 6^e position.

Le #2, "Alyssa Marie", a terminé la course avec de l'équipement brisé (protègegenoux).

Course 5 – **Enquête**

Le #1, "Essential Worker", (Andy Moore), arrivé en 1^{re} position, s'est rendu à l'intérieur des trois pylônes allant dans le premier virage sans pourtant y être poussé.

Conformément aux règles sur les pylônes de la CAJO, le #1, "Essential Worker", a été placé en 8^e position (la dernière).

Le #8, "Lions Wish NI", (B. Macdonald), arrivé en 1^{re} position, s'est rendu à l'intérieur d'un pylône allant dans le premier virage sans pourtant en obtenir un avantage.

Aucun placement n'est requis.

Le conducteur, Andy Moore, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO AGCO 18.08.02, pour s'être rendu à l'intérieur de trois pylônes consécutifs. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100.

Décision #2138559

Course 6 – Le #2, "April Duford", devra se qualifier pour les bris d'allure (deux bris d'allure consécutifs sur une piste rapide).

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 - Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations:

Course 4

"Cinderella Delight" (1), pour \$8,750, entraîneur William Rosene, propriétaire Patricia Lynn Gibb.

Course 7

"D J Seelster" (1), pour \$18,750, entraîneuse Lindsey Kerr, propriétaire Jeff Mayhew.

Course 9

"Howmacfiesty" (2), pour \$10,625, entraîneur Francis Guillemette, propriétaire Francis Guillemette et Loic Gueriel.

"Bookie Baby" (1), pour \$ 10,625, entraîneur Mitchell Tierney, propriétaire Jemaxpo Racing Stable LLC.

Course 10

"Kevndan Fraudsters" (1), pour \$ 8,500, entraîneur Rob Fellows, propriétaires Dave Oickle et Gregory Tuckwell,

"Sunseeker" (1), pour \$8,500, entraîneur Cameron McQueen, propriétaire Kyle Strejch.